



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : REFORME ET CESSION DE
VEHICULES REPRIS PAR LA SOCIETE CHRIS
AUTO**

**DÉCISION N° AU-19-205
EN DATE DU 24 MAI 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que la conservation dans la flotte automobile des véhicules suivants ne se justifie plus ;

CITROEN SAXO :

- immatriculé 2867 WA 94, totalisant 30 805 km, mis en service le 13/01/2003 ;
- immatriculé 2868 WA 94, totalisant 9 272 km, mis en service le 13/01/2003 ;
- immatriculé 2869 WA 94, totalisant 28 731 km, mis en service le 13/01/2003 ;
- immatriculé 2870 WA 94, totalisant 39 760 km, mis en service le 13/01/2003 ;

CITROEN BERLINGO :

- immatriculé 9813 TJ 94, totalisant 37 989 km, mis en service le 24/08/2000 ;

PIAGGO PORTER :

- immatriculé 7266 WH 94, totalisant 39 040 km ; mis en service le 04/04/2003.

D É C I D E

DE REFORMER ET DE VENDRE les véhicules suivants :

CITROEN SAXO :

- immatriculé 2867 WA 94, totalisant 30 805 km, mis en service le 13/01/2003 ;
- immatriculé 2868 WA 94, totalisant 9 272 km, mis en service le 13/01/2003 ;
- immatriculé 2869 WA 94, totalisant 28 731 km, mis en service le 13/01/2003 ;
- immatriculé 2870 WA 94, totalisant 39 760 km, mis en service le 13/01/2003 ;

CITROEN BERLINGO :

- immatriculé 9813 TJ 94, totalisant 37 989 km, mis en service le 24/08/2000 ;

PIAGGO PORTER :

- immatriculé 7266 WH 94, totalisant 39 040 km ; mis en service le 04/04/2003 ;

qui seront repris par la société CHRIS AUTO, située 33 rue du Pont de Chennevières – 94370 SUCY EN BRIE ; pour un montant de 500,00 € pour le lot de 6 véhicules.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des déplacements,

Signé

Christophe BOISSIERE